



Quittance de loyer - janvier 2022

Période du 01/01/2022 au 31/01/2022

Siège Social
1 rue Joliot Curie - 91190 Gif-sur-Yvette
N° de SIRET : 349 371 880 00023
Site web : www.cesal.fr

Contact :
Tél. : 01 85 37 07 23
E-mail : gestion@cesal.fr

> Vos références à rappeler dans toute correspondance

Dossier : C1122 RUM : 2107BERADR003086501

BARBIER Alexandre
BERGER Adrien
BOROT Thomas
CHAILLOU Téo
D'HÉBRIL Pierre
PINSON Anne

Résidence II Logement : 2CG31
1 rue Joliot Curie, 91190 Gif-sur-Yvette

À Gif-sur-Yvette, le 01/03/2022

Libellé	Montant
Loyer conventionné	1 594,78
Loyer mobilier	65,16
Forfait de charges récupérables	1 130,00
Prestations annexes	270,00
MONTANT DU TERME	3 059,94

Réf. local	Locataire(s)	Terme	Montant payé
2CG31	BERGER Adrien BOROT Thomas CHAILLOU Téo D'HÉBRIL Pierre BARBIER Alexandre PINSON Anne	01/2022	3 059,94

Payé le : 03/01/2022 par Virement

Cette quittance annule tous les reçus qui auraient pu être donnés pour acompte versé sur le présent terme. Le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption de paiement des termes antérieurs. En cas de congé précédemment donné, cette quittance ne saurait être considérée comme un titre d'occupation. Cette quittance est délivrée sous réserve de tous les droits et actions du propriétaire.